



DIRECTEUR

SERVICE DU GÉNIE ET DES PROJETS

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste-cadre permanent à temps complet;
- La semaine régulière de travail est de 35 heures, réparties sur 4 jours et demi.
Le cadre peut être appelé à travailler sur un horaire variable en fonction des besoins (soirs et fins de semaine);
- Formule hybride, soit en télétravail et en présentiel;
- Avantages sociaux compétitifs : régime d'assurances collectives complet, fonds de pension, banque de congés;
- Salaire annuel entre 110 000 \$ et 132 000 \$.
Le salaire sera déterminé en fonction des compétences et des qualifications du candidat retenu;
- Période de probation de 6 mois.

EXIGENCES

- Avoir complété une formation universitaire de 1^{er} cycle en génie civil;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Détenir un minimum de 10 ans d'expérience, idéalement acquise dans le domaine du génie municipal;
- Une expérience en gestion de projets au sein d'un service de génie municipal sera considérée comme un atout;
- Avoir une connaissance approfondie du cadre légal et réglementaire municipal, des appels d'offres publics et des normes environnementales;
- Être orienté vers les résultats et avoir une excellente vision pour la planification stratégique;
- Démontrer des habiletés en gestion du personnel, en planification et en contrôle budgétaire;

TRAVAILLER POUR LA VILLE DE LAVALTRIE, C'EST :

Jouer un rôle essentiel qui a un impact direct sur la qualité de vie des citoyens;
Travailler avec une équipe collaborative, toujours en mouvement;
Accomplir des tâches variées dans un univers dynamique et stimulant!

- Être apte à collaborer étroitement avec différents intervenants et à maintenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- Être dynamique, faire preuve d'initiative, avoir un bon jugement et un bon sens de l'organisation;
- Démontrer une aisance dans l'usage des logiciels courants ainsi que spécialisés;
- Détenir un permis de classe 5 valide.

PRINCIPALES TÂCHES

Sous l'autorité de la direction générale, le directeur du génie et des projets planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités liées aux infrastructures municipales, à la conception et à la réalisation des projets d'ingénierie. Il s'assure du respect des orientations stratégiques de la Ville, des normes légales et réglementaires, et contribue au développement durable du territoire. Il contribue également à la gestion optimale des ressources humaines, financières et matérielles de son service.

De manière indicative et non limitative, il accomplit les tâches suivantes :

Gestion du capital humain

- Diriger, superviser et s'assurer du rendement et de l'efficacité du personnel sous sa responsabilité;
- Optimiser l'utilisation des ressources humaines en fonction des activités à réaliser et du potentiel des employés, tout en favorisant le développement de leurs compétences;
- Maintenir des pratiques de gestion favorisant la santé, la sécurité et le mieux-être au travail;
- Formuler des recommandations aux autorités compétentes relativement à son personnel;
- Formuler des recommandations relativement à son personnel.

Gestion stratégique et développement des infrastructures

- Développer et mettre en œuvre un plan directeur d'infrastructures à long terme, en concordance avec la vision et les objectifs du conseil municipal;
- Établir, proposer et mettre en œuvre les normes techniques, de sécurité, et de qualité pour l'ingénierie et la conception d'infrastructures;

- Collaborer avec les autres directions et services dans le traitement des dossiers de génie, des travaux d'infrastructures, des orientations d'aménagement du territoire, du développement résidentiel et industriel;
- Représenter la Ville auprès des ministères, des organismes publics, des promoteurs et des investisseurs;
- Gérer les contrats, les appels d'offres, et les relations avec les entrepreneurs et les consultants en ingénierie;
- Agir comme facilitateur dans la réalisation de projets de développement;
- Étudier, analyser et proposer des projets, des dossiers et des recommandations à la direction générale et au conseil municipal.

Gestion financière et budgétaire

- Préparer, soumettre et administrer le budget annuel d'opérations et d'acquisitions d'équipements ainsi que le programme triennal d'immobilisations du service;
- Réaliser les prévisions budgétaires, en assurer le suivi et voir à la préparation des règlements d'emprunt, en collaboration avec le Service des finances;
- Assurer une gestion rigoureuse et transparente des ressources financières.

Innovation, performance et développement durable

- Développer, maintenir et appliquer les indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité du service et des projets;
- Identifier et mettre en œuvre les programmes de subventions et applicables;
- Favoriser l'innovation, les meilleures pratiques et les projets en développement durable.

Autres responsabilités

- Coordonner les activités du Service lors des mesures d'urgence et de sécurité civile.

Les personnes intéressées doivent déposer leur curriculum vitae par écrit, à l'attention de Mme Marie-Andrée Leclerc, chef de division ressources humaines, par courriel, **au plus tard le 10 octobre 2025**, à emplois@ville.lavaltrie.qc.ca. La candidature écrite doit être en format PDF et comprendre la mention *Directeur du génie et des projets*.

La Ville de Lavaltrie remercie les personnes qui soumettent leur candidature, mais elle communiquera uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

La Ville de Lavaltrie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.